

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2021

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au Coronavirus (Covid-19), en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, prorogée et modifiée, et de son décret d'application n°2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié, l'Assemblée Générale Mixte de Fnac Darty du 27 mai 2021 s'est tenue à huis clos avec une retransmission audio en direct, hors la présence physique des actionnaires, sous la présidence de Monsieur Jacques VEYRAT.

**Composition du bureau :** Monsieur Jacques VEYRAT, Président du Conseil d'administration ; CECONOMY Retail International GmbH et INDEXIA DEVELOPEMENT (SFAM) désignés en qualité de scrutateurs par le Directeur Général sur délégation du conseil, ces derniers figurant conformément à la réglementation parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la société avait connaissance à la date de convocation de l'assemblée ; Madame Nathalie DUBOIS, Directrice Juridique, Secrétaire de l'Assemblée.

Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée à titre ordinaire et extraordinaire est atteint par la participation de 20 880 126 actions à titre ordinaire et 20 880 114 actions à titre extraordinaire, représentant 78,49 % droits de vote exerçables en Assemblée.

Aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolution n'a été formulée par les actionnaires.

La société n'a pas reçu de questions écrites des actionnaires préalablement à l'assemblée.

Afin de maintenir un dialogue continu et ouvert, la Société a offert la possibilité aux actionnaires de soumettre par écrit leurs questions en direct depuis la plateforme de retransmission auxquelles il a été répondu pendant l'Assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions et notamment les résolutions suivantes :

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

L'assemblée générale a renouvelé le mandat des administrateurs suivants :

- **Madame Caroline GRÉGOIRE SAINTE MARIE**, en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- **Madame Sandra LAGUMINA**, en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- **Monsieur Nonce PAOLINI**, en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### DIVIDENDE

---

L'assemblée générale a approuvé la distribution, en 2021, d'un dividende de 1,0 € brut par action au titre de 2020. Ce dividende sera payable en totalité en numéraire. La date de détachement du dividende aura lieu le 5 juillet 2021 et la date de paiement du dividende le 7 juillet 2021.